



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE DM-42-24, DM-43-24 et DM-44-24.

AVIS PUBLIC est donné, que lors de la séance ordinaire devant avoir lieu le **23 septembre 2024 à 19 h**, à la salle du conseil, située au 71, rue Principale, à Châteauguay, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay rendra une décision sur les demandes de dérogation mineure mentionnées ci-après.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

1. DM-42-24

Emplacement

Adresse : 19, carré Saint-Denis
Demandeur : Andriy Samsonyuk
Lot : 6 108 122

Nature de la demande

- Permettre un empiètement maximal de 1,34 mètre dans la cour avant, face au carré Saint-Denis, sans empiéter dans la marge avant prescrite à la grille des usages et des normes pour un garage attenant de la classe d'usage « Habitation unifamiliale (H1) » de structure isolée situé à l'intérieur de la zone H-702 alors que le sous-paragraphe iii) du paragraphe b) de l'article 5.3.28.1 permet un empiètement maximal de 1,2 mètre;
- Permettre un empiètement maximal de 3,93 mètres dans la cour avant, face à la rue Saint-Denis, tout en empiétant d'un maximum de 0,753 mètre dans la marge avant prescrite à la grille des usages et des normes pour un garage attenant, de la classe d'usage « Habitation unifamiliale (H1) » de structure isolée situé à l'intérieur de la zone H-702, alors que le sous-paragraphe iii) du paragraphe b) de l'article 5.3.28.1 permet un empiètement maximal de 1,2 mètre;
- Permettre une marge avant minimale de 5,247 mètres pour un garage attenant alors que la marge avant minimale prescrite à l'article 8.1.3.4 est de 6,1 mètres.



AVIS PUBLIC

2. DM-43-24

Emplacement

Adresse : 173, rue Saint-Georges
Demandeur : Steve Jeannotte
Lot : 3 823 991

Nature de la demande

- Permettre 2 accès à un espace de stationnement alors que la norme est fixée à 1 pour un bâtiment principal de la classe d'usage « Habitation unifamiliale (H1) » de structure isolée.

3. DM-44-24

Emplacement

Adresse : 182, rue Chopin
Demandeur : Yves Talbot
Lot : 4 709 155

Nature de la demande

- Permettre une superficie maximale de 17 mètres carrés pour une remise à jardin dont la superficie de terrain est inférieure à 464 mètres carrés alors que le sous-paragraphe i) du paragraphe b) de l'article 5.3.41.1 permet une superficie maximale de 16 mètres carrés.

Donné à Châteauguay, ce 4 septembre 2024.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

Châteauguay



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC RELATIF À DES DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 4 septembre 2024, le présent avis public concernant les demandes de dérogation DM-42-24, DM-43-24 et DM-44-24 à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 4 septembre 2024, le présent avis public dans le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 4 septembre 2024.

Le greffier,

George Dolhan, notaire